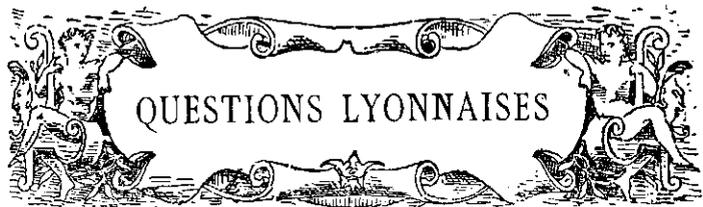


LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



UN MONUMENT A SULLY-PRUDHOMME

Notre ville, assez pauvre en monuments commémoratifs de nos gloires locales, va être prochainement dotée d'une œuvre consacrée à la mémoire du poète Sully-Prudhomme par le statuaire Cladel.

Sully-Prudhomme tenait à notre cité par des liens de famille qui lui étaient chers et qu'il se plaisait à entretenir par des visites fréquentes ; il professait pour elle des sentiments de sympathie et d'affection qu'il a plus d'une fois hautement proclamés : il avait, en effet, passé son enfance et son adolescence dans une petite maison située à la limite du coteau de la Croix-Rousse, sur le versant du Rhône ; il serait même à souhaiter qu'un groupement se constitue pour sauver la maison qu'il a habitée de la destruction ou d'une restauration qui n'en conserverait pas le caractère.

Le Comité du Monument Sully-Prudhomme, qui comprend des personnalités parisiennes et lyonnaises, a offert à la Ville de Lyon, pour être érigé sur de ses places publiques, ce monument, qui mesure 2 mètres de longueur et 2 mètres de largeur à la base avec une hauteur de 3 m. 75 ; l'emplacement, adopté par le Conseil municipal, sur la proposition de M. Herriot et le rapport de M. Sallès, a été choisi aussi près que possible du lieu où le poète a puisé ses premières inspirations : c'est la pelouse de la place Bellevue, à la Croix-Rousse. Les seules dépenses à la charge de la Ville comprennent le port et l'emballage, pour environ 1.500 francs, et le piédestal, la barrière et la mise en place, évalués 6.000 francs ; ces travaux feront l'objet d'un traité de gré à gré. L'inauguration aura lieu le 19 juillet, sous la présidence de M. Jean Aicard, membre de l'Académie française. La place portera désormais le nom de Sully-Prudhomme.

REVUE DE L'EXPOSITION

Les fermes en bois à l'Exposition. — Les Halls du Chemin de fer et de l'Hygiène. — Le Système de l'Ingénieur Farcot. — Les procédés de la Société de Fondation-Compressol. — Les applications à l'Exposition de Lyon.

Dans son numéro du 16 novembre 1913, la *Construction Lyonnaise* a relaté la construction, à l'aide de fermes entièrement en bois, de halls édifiés à Berne pour servir de remises de locomotives. A cette occasion, l'auteur de l'article a pu comparer utilement ce genre de construction avec les fermes métalliques du grand hall de l'Exposition, au double point de vue technique et économique.

Cette étude sera complétée et illustrée de la manière la plus intéressante par les spécimens de fermes en bois, à grande portée, qui ont été construites dans l'enceinte même de l'Exposition par la « Société de Fondations par Compression mécanique du sol ».

Cette Société, qui s'est plus particulièrement spécialisée,

ainsi que son titre l'indique, dans les fondations en terrains inconsistants ou réputés impropres à bâtir, a joint également à son industrie propre la construction des hangars avec ossature de poutres courbes en bois.

Les applications de ce système qui ont été faites à notre Exposition sont au nombre de deux, dont chacune diffère par la destination et les dispositions générales, mais constituent l'une et l'autre des constructions de grande importance.

La première, destinée à l'exposition du chemin de fer, est un vaste vaisseau de 203 mètres de longueur et de 24 mètres d'ouverture à la base ; la hauteur sous clef est de 9 mètres et les fermes, espacées de 6 m. 66 d'axe en axe, sont au nombre de trente-trois. L'ensemble présente l'aspect d'un immense transatlantique, dont l'ossature mise à nu apparaîtrait renversée, la quille en l'air, et serait venue s'échouer le long de la paroi ouest du grand hall. Le cliché ci-contre, que nous devons à M. l'Administrateur délégué de la Société, rend bien compte de la forme affectée par ces fermes ogivales, rappelant la carène d'un navire, à tel point que l'on serait tenté de la retourner pour la faire flotter sur les vagues d'un océan.

La seconde construction, édifée sur l'emplacement resté libre vers l'extrémité sud-est des Abattoires, doit servir à l'exposition des Services départementaux et municipaux d'Hygiène ; elle se compose de deux hangars jumeaux du même type que le précédent et d'un hangar intermédiaire analogue, mais de 10 m. 50 d'ouverture seulement. La longueur totale de 72 mètres comprend treize travées et trois rangées de quatorze fermes espacées de 5 m. 60 entre elles.

Chaque ferme de ces divers bâtiments est constituée par deux demi-poutres courbes reliées au sommet par de simples platines métalliques.

Le mode de construction de ces poutres en bois courbé, qui a été imaginé par l'ingénieur Farcot, est aussi original que rationnel. Il paraît surprenant, à première vue, que l'on ait pu cintrer des poutres d'une pareille envergure, d'autant plus que c'est précisément dans la partie courbe que la poutre présente sa plus grande section. Mais, en examinant l'objet de plus près, on s'aperçoit que chaque poutre est formée d'un assemblage de pièces multiples qui sont découpées suivant des lignes ondulées, de manière à s'ajuster exactement l'une contre l'autre, à la manière d'un jeu de *puzzle*, dont les découpures seraient toutefois très allongées et considérablement simplifiées. Ces différentes pièces sont tellement bien enchevêtrées et ajustées, en un faisceau d'éléments solidaires, que le tout forme bloc et devient comparable à une poutre en fer d'une seule venue.

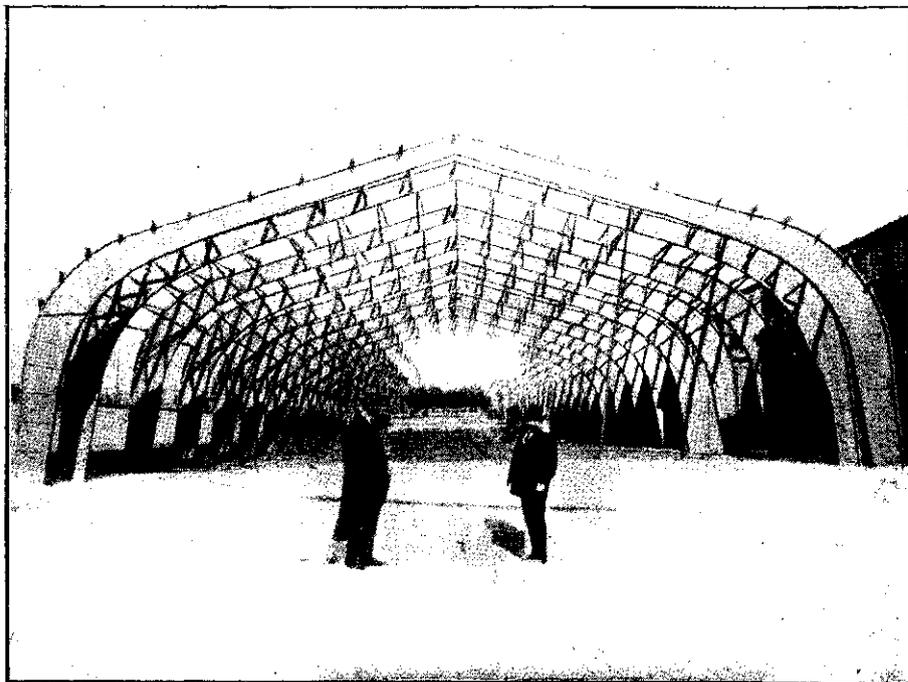
La comparaison est d'autant plus juste que la ferme ainsi constituée, qui forme l'âme de la poutre, est sertie entre deux semelles en bois qui font saillie sur le corps de la pièce, de sorte que la section transversale de celle-ci est tout à fait semblable à celle d'une poutre en fer à T.

Mais cette division de l'âme de la poutre en pièces multiples ne serait pas suffisante pour permettre le cintrage très accentué de l'ensemble, vers les reins de la ferme. Cette opération a, en effet, pour résultat de comprimer les fibres sur la face concave et de les soumettre à la traction sur la face opposée, ce qui pourrait occasionner des déchirures et des ruptures consécutives des fibres ligneuses.

Pour éviter ces causes destructives, il convient de faire travailler d'une façon rationnelle toutes les fibres du bois mis en œuvre, lorsque l'on cintré ces bois suivant la forme adoptée.

On obtient ce résultat en divisant par le sciage, en lamelles minces, les bois entrant dans la composition de la partie cintrée, de telle sorte que, pendant l'opération du cintrage, les lames, glissant les unes sur les autres, prennent sans effort la nouvelle forme qu'on entend leur imposer.

On reforme ensuite un bloc unique avec toutes ces lamelles divisées, en les réunissant par des boulons qui les traversent de part en part. L'âme de la poutre est ensuite enchâssée entre les boulons qui réunissent les lamelles de distance en distance, sur ses deux faces, et maintiennent ainsi immuablement le corps médian entre les semelles extérieure et intérieure de la ferme. Un arbalétrier rectiligne assemblé avec la poutre cintrée complète la demi-ferme, jusqu'au moment où



EXPOSITION DE LYON : HANGAR DES CHEMINS DE FER
Construit par la Société de fondations par compression mécanique du sol.

elle rencontre la demi-ferme opposée, à laquelle elle est reliée comme nous l'avons dit plus haut.

La partie cintrée et le piédroit qui la soutient sont constitués par les mêmes pièces de bois sciées seulement dans leur partie supérieure, à partir de la naissance de l'arc, côté intérieur ; du côté extérieur, les traits de scie sont légèrement prolongés dans le piédroit, en vue de faciliter le cintrage, au départ.

On voit que la caractéristique principale d'une pareille construction est de constituer une ferme sans entrant ni poinçon, où sont également supprimés tous liens, blochets et contrefiches. On peut ainsi disposer de toute la hauteur de la construction, qui se prête d'ailleurs parfaitement à l'adaptation de lanterneaux disposés au-dessus des fermes, sur toute la longueur du hall.

Dans le cas de très grande portée, pour se prémunir contre les mouvements de la ferme, susceptibles de se produire sous l'influence des efforts extérieurs, et assurer plus efficacement la rigidité de l'ensemble, on peut poser un tirant en fer ou en acier, reliant le sommet des deux parties cintrées, ce tirant étant lui-même soulagé en son milieu par une tige métallique rattachée au faitage.

On peut également, lorsqu'il s'agit de hangars clos latéralement, pour s'opposer à toute déformation, construire les piédroits avec un fruit vers l'extérieur.

C'est surtout lorsqu'il s'agit de hangars utilisables sur toute leur hauteur et où, par conséquent, on ne peut poser le tirant de sécurité dont il est fait mention plus haut, qu'on doit adopter cette disposition ; on peut aussi, dans ce cas,

si la disposition des lieux s'y prête, établir des contreforts extérieurs propres à s'opposer efficacement aux mouvements provoqués par des efforts accidentels intenses, occasionnés par la grande sécheresse fatiguant les assemblages, l'accumulation de neige, les ouragans et autres actions violentes extérieures.

Tel est le cas des hangars à dirigeables, pour lesquels le système de fermes dont il s'agit a constitué la solution la plus pratique et la plus favorable qui ait été imaginée jusqu'à ce jour.

Nous sommes certains que les constructeurs visiteront avec le plus vif intérêt ces spécimens de fermes en bois du type Farcot, que la Société des Fondations par Compression mécanique du sol a eu l'heureuse initiative d'édifier dans l'enceinte de notre Exposition.

**

La même Société expose d'intéressantes applications de son procédé, dit le « Compressol », qui est basé sur la compression mécanique du sol, et permet de forer des puits à toute profondeur, sans enlèvement de terre, puis de constituer, après un bourrage énergique de béton dans ces puits, des « pylônes » ou points d'appui susceptibles de porter des charges pouvant dépasser 150 tonnes.

Dans les intéressants spécimens que la Société expose, on voit qu'elle a établi des pylônes de cette nature atteignant jusqu'à 22 mètres de profondeur.

Au lieu de chercher à constituer des points d'appui isolés, on peut arriver, avec le même succès, à obtenir la consolidation et l'homogénéité d'une masse de terrain déterminée, à travers des terrains vaseux et tourbeux, par la compression mécanique du sol effectuée par ces mêmes procédés, avec incorporation de matériaux appropriés.

C'est ainsi qu'au canal du Nord, la Société exécute, en ce moment, un travail de cette nature à travers les marais tourbeux de la Somme, sur 1.200 mètres de longueur, travail qui lui a été confié après un essai très sérieux fait sur

place, sous le contrôle de l'Administration des Ponts et Chaussées. Cet essai avait permis, en effet, de constater que la cuvette du canal, taillée dans les terrains consolidés par compression mécanique, présentait une parfaite étanchéité.

Enfin, en dehors des fondations proprement dites et de l'application spéciale des procédés Compressol, la Société des Fondations exécute des travaux en béton armé du système Hennebique.

Elle nous montre à son exposition le beau pont de Chalon-sur-Saône, qu'elle a construit l'année dernière, ouvrage remarquable à tous les points de vue, dont la *Construction lyonnaise* a donné une description détaillée et des vues, dans son numéro du 16 mars de cette année.

En terminant, nous nous permettons d'adresser à la Société des Fondations, qui a bien voulu nous documenter sur ces diverses questions, nos remerciements et nos sincères félicitations pour les remarquables applications qu'elle a faites de ses intéressants procédés de construction et de fondations dans notre belle Exposition internationale.

DARYMON.

XLII^e CONGRÈS DES ARCHITECTES FRANÇAIS

(Lyon-Paris, 22-27 Juin 1914)

Nous rappelons que le Congrès des Architectes français, organisé par la Société Centrale, se tiendra, cette année, à Lyon, du 22 au 27 juin prochain.

En voici le programme :

Lundi 22 juin. — (Salle des Réunions Industrielles, Palais de la Bourse.) — 9 h. 1/2 : Ouverture du Congrès. Exposé des principales questions qui seront soumises à l'étude du Congrès. Séance de travail.

2 h. 1/2 : Conférence sur les monuments de Lyon, par M. A. Sainte-Marie Perrin, architecte du Gouvernement.

3 heures : Visite de la Ville.

Cette visite se fera, par groupes, sous la conduite des confrères lyonnais.

6 heures : Rendez-vous général au chalet du parc de la Tête-d'Or, où des rafraîchissements seront offerts par la Société Académique d'Architecture.

Mardi 23 juin. — Excursions aux environs de Lyon, organisées par la Société Académique d'Architecture. Deux itinéraires au choix :

1° Visite du massif de la Chartreuse ;

2° Visite de la ville de Vienne.

Mercredi 24 juin. — 9 h. 1/2 : Séance de travail (salle du Conseil des prud'hommes, au Palais de la Bourse).

2 h. 1/2 : Visite de l'Exposition, sous la conduite de M. Tony Garnier, architecte en chef.

Jeudi 25 juin. — 9 h. 1/2 : Séance de travail (salle des Réunions Industrielles).

2 heures : Distribution des récompenses aux lauréats de la Société Centrale appartenant à la région lyonnaise.

3 heures : Visite du Musée historique des Tissus, sous la conduite de M. Cox, directeur du Musée (Palais de la Bourse).

4 heures : Visite de l'hôtel de ville, sous la conduite de M. Meysson, architecte en chef de la Ville.

5 heures : Visite de la Cathédrale, sous la conduite de M. Paul Desjardins, inspecteur des Edifices diocésains.

6 heures : Visite de Fourvière, sous la conduite de M. A. Sainte-Marie Perrin.

7 h. 1/2 : Banquet confraternel et soirée (prix : 14 francs par personne).

Samedi 27 juin. — 9 h. 1/2 : Séance de clôture à l'hémicycle de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, rue Bonaparte, 14 (Paris). Vote sur les vœux émis pendant le Congrès.

2 heures : Distribution solennelle des récompenses décernées par la Société Centrale des Architectes, à l'hémicycle de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts.

7 h. 1/2 : Banquet de clôture, salle du Palais d'Orsay (prix : 12 francs par personne).

MM. Edouard BISSUEL, président d'honneur de l'A. P. ; L. ROGNAT, CLAUDIUS PORTE, SAINTE-MARIE PERRIN, NAQUIN DE LIPPENS et L. BENOIT ont été délégués pour représenter l'Association Provinciale des Architectes français et suivre les séances du Congrès.

L'EXPROPRIATION ET LES PLANS D'EXTENSION

DEVANT LE CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ BÂTIE

Le Congrès de la Propriété bâtie, qui vient de se tenir à Lyon, a consacré une grande partie de ses travaux à l'examen des rapports traitant de l'expropriation pour cause d'utilité publique. A la demande de MM. FAUGIER et GRAND-CLÉMENT, avocats à la Cour de Lyon, les propriétaires estiment qu'il conviendrait que la loi de 1841 fût mise en harmonie avec les besoins nouveaux qu'engendre le progrès social dans le monde entier, en faisant prévaloir le principe de l'expropriation par zone. Ils concluent, également, à la nécessité d'un projet de révision capable de concilier les intérêts de la collectivité avec ceux de la propriété privée.

Dans un autre ordre d'idées, M. BUGAND, avocat de Lyon, a entretenu l'Assemblée d'une question toute d'actualité, à

laquelle des économistes érudits se sont consacrés. Il s'agit des plans d'extension et de lotissement dans la banlieue des grandes villes.

Après avoir exposé successivement les dispositions essentielles des projets de loi Beauquier, Siegfried et Chenal, le rapport de M. Bugand conclut en conseillant aux propriétaires de s'associer pleinement aux propositions déposées en faveur de l'établissement de plans d'extension. Mais il leur demande — et le Congrès y souscrit — à ne pas consentir que leurs droits soient sacrifiés, attendu qu'ils ne doivent pas supporter, seuls, les charges d'opérations appelées à profiter à la collectivité.

CONCOURS

LYON

MONUMENT THIMONNIER (Résultats).

Le mercredi 10 courant avait lieu, dans la salle du Conservatoire du quai de Bondy, le concours entre les projets présentés pour le monument Thimonnier.

Treize projets étaient rassemblés.

M. Paul JANTON, président du Comité, ouvre la séance et retrace brièvement l'histoire du Comité et de son programme ; il remercie les membres du jury d'avoir répondu à son invitation et les invite à nommer leur président. M. CHOMEL, président de la Société Académique d'Architecture, est acclamé président.

Font partie du jury, MM. VERMARE, GAIRAL DE SÉRÉZIN, GIRARDET, RENARD et PENELLE, sculpteurs ; CHOMEL, MEYSSON, ROGNAT, architectes ; CHALUMEAU, ingénieur de la Voirie municipale ; GÉRARD, directeur du Service des Cultures ; JANTON, CONDEMINE, BERNARD-LÉVY, PIONCHON, CALLE et JOLY, membres du Comité.

Après examen approfondi, le jury a procédé à plusieurs épreuves éliminatoires ; au troisième tour, il a retenu quatre projets, sans toutefois décider un 1^{er} prix, ce qui, en vertu du règlement du concours, obligera les quatre concurrents désignés à se présenter à une nouvelle épreuve.

Le règlement leur sera communiqué incessamment, le jury ayant demandé pour eux au Comité une amélioration au régime des récompenses au concours. Les quatre concurrents qualifiés pour la deuxième épreuve sont :

M. LAMBERTON, de Saint-Etienne ; devise : *Comme les inventeurs, les sculpteurs sont pauvres* ;

M. DEVAUX, de Lyon : *la lettre A dans un cercle* ;

M. MASPOLI : *une étoile rouge* ;

M. PROST : *Lex*.

Le Comité adresse à tous les artistes ayant pris part au concours, ainsi qu'à MM. les Membres du jury, ses meilleurs remerciements pour la part active qu'ils ont apportée à l'œuvre du monument Thimonnier.

SOFIA (BULGARIE)

PALAIS ROYAL, PALAIS DE JUSTICE, MUSÉE (Résultats).

Voici la liste des prix attribués par le jury des concours d'architecture qui viennent de se terminer à Sofia :

Pour la construction d'un palais royal : M. Albert DROUET, de Paris, 7.000 fr. ; MM. Pierre REMAURY et Jacques LAMBERT, de Paris, 1.750 fr. ; MM. Georges CHÉDANNE et Joanny BERNARD, de Paris, 1.750 fr.

Pour la construction d'un Palais de Justice : M. Edmond THOUMY, de Paris, 4.000 fr. ; MM. THIERS, NAVILLE et CHOQUET, de Paris, 2.500 fr. ; MM. Georges CHÉDANNE et BERNARD, de Paris, 1.250 fr. ; M. Alfred LECLERC, de Paris, 1.000 fr. ; MM. J. BRÉASSON et Albert DROUET, de Paris, 1.000 fr.

Pour la construction d'un Musée : M. ANSELMINI, de Nice, 1.000 fr. ; MM. DROUET et BRÉASSON, de Paris, 750 fr.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

— **AIN.** — Le Conseil municipal de *Miribel* s'occupe de la question d'adduction d'eau dans les parties de Miribel et les hameaux qui en sont dépourvus et en vote le principe à l'unanimité. Les travaux coûteront plus de 100.000 francs.

— **ALLIER.** — Le Conseil municipal de *Montluçon* approuve à l'unanimité un projet d'utilisation du château et de l'esplanade, qui, par suite de la construction des nouvelles casernes du Cluzeau, ont fait retour à la Ville. Le total approximatif des modifications et aménagements projetés s'élèvera à 186.000 francs environ. Le Conseil général a décidé que des réparations seront exécutées au Palais de Justice de *Montluçon*, à la prison de *Moulins*, et que des travaux s'élevant à 3.400 francs seront exécutés au pont suspendu du Châtel-de-Neuvre.

— **BOUCHES-DU-RHÔNE.** — La ville d'*Aix-en-Provence* va faire construire un groupe scolaire au hameau de Luynes, 65.000 francs ; et une école mixte au hameau de Célony, 15.000 francs.

— **DOUBS.** — La commune des *Grangettes* affecte un crédit de 18.375 francs à la construction d'une maison d'école. — M. Langlois, architecte à *Maiche*, a établi un projet de réparations, s'élevant à 997 fr. 50, pour l'école de cette commune, dont l'extension de la distribution d'eau va occasionner 2.600 francs de travaux.

— **ISÈRE.** — Le Conseil général a approuvé le projet de construction d'une annexe à la gare du tramway au Grand-Lemps. Le projet d'une nouvelle gare à Saint-Priest, sur la ligne de Lyon à Saint-Marcellin, est arrêté à la somme de 7.699 fr. 51. Une somme de 5.000 francs est votée pour la mise en état des routes du département que le Président de la République doit parcourir au mois d'août. Le Conseil décide la création d'une école d'agriculture d'hiver à *Grenoble*, *Saint-Marcellin* et à *la Tour-du-Pin*, comme il en existe déjà une à Vienne. — Le Conseil municipal de *Vienne* a autorisé M. le Maire à poursuivre les formalités nécessaires pour obtenir la déclaration d'utilité publique permettant l'acquisition, par voie de traité amiable, de l'immeuble rue Saint-Georges, nécessaire à la création de l'école maternelle du quartier Saint-Maurice.

— Le Conseil municipal de *Saint-Etienne* a approuvé diverses décisions prises par la Commission administrative des Hospices, et notamment celle ayant trait à la construction d'un immeuble dont voici le détail : 1^{er} lot. Terrassements et maçonnerie, 80.332 fr. 89. — 2^e lot. Ciments, 14.368 fr. 80. — 3^e lot. Charpente en bois, 4.709 fr. 82. — 4^e lot. Serrurerie et gros fers, 24.690 fr. 92. — 5^e lot. Menuiserie, 18.622 fr. 88. — 6^e lot. Plâtrerie et peinture, 11.705 fr. 39. — 7^e lot. Couvertures et zinguerie, 4.361 fr. 65. — 8^e lot. Vitrierie, 1.692 fr. 80. — 9^e lot. Plomberie, 5.244 fr. — Honoraires, travaux imprévus, 8.270 fr. 85. Total : 180.000 francs.

— **PUY-DE-DÔME.** — Le rapport concernant le projet de reconstruction et d'agrandissement de la préfecture de *Clermont-Ferrand* a été adopté par le Conseil général. La dépense s'élèvera à 2.243.388 fr. 25. Un crédit de 50.000 francs est voté, représentant la part contributive du département, pour l'achat des terrains destinés à l'assiette de la ligne Riom-Vichy. Un rapport concernant la caserne de gendarmerie de *Pontaumur* et divers travaux à effectuer à des bâtiments départementaux est adopté.

— **RHÔNE.** — Le Conseil général a voté une subvention de 2 millions à la Ville de Lyon, pour la construction de l'hôpital de Grange-Blanche. Le projet de restauration du pont de *Thoissey* est ajourné. On soumettra un nouveau projet, qui comportera un pont rigide sur lequel pourra passer un tram-

way. Le crédit affecté sur le budget 1914 est maintenu et reporté au budget de 1915. Des subventions pour construction ou réfection de groupes scolaires sont réparties suivant le barème établi par le Conseil général, entre les communes de *Brignais*, *Ecully*, *Villeurbanne*, *Fleurie*, *Pontcharra-sur-Turdine* et *Saint-Jean-la-Bussière*. Un crédit de 22.784 fr. 88 est voté pour la construction, sur un terrain avoisinant l'asile de nuit de Perrache, d'un bâtiment destiné à recevoir les mineurs arrêtés sur la voie publique et relevant des tribunaux spéciaux pour mineurs et enfants.

— **VAUCLUSE.** — On va procéder, à l'hospice Saint-Louis, d'*Avignon*, à l'installation d'un réservoir d'eau chaude et d'eau froide, dont le coût est de 1.792 francs, ainsi que d'un monte-charge, dont le devis s'élève à 2.000 francs. Le Conseil général a repris la discussion de la canalisation de la banlieue. Le programme de ces travaux comporte une dépense de 450.000 francs. On décide, d'abord, que toutes les canalisations se grefferont sur un tronçon principal embrasant les boulevards Jules-Ferry, Gambetta et Sixte-Isnard, puis que le projet de canalisation s'étendra jusqu'aux limites de l'octroi et que l'exécution sera classée par ordre d'importance de la banlieue. Un crédit supplémentaire de 8.448 fr. 84 a été voté pour faire face aux travaux de restauration de l'abattoir.

La Statue de bronze de Saint Augustin

Parmi les industries artistiques, le bronze tient à bon droit la première place. Dès les temps anciens les peuples semblent l'avoir choisi de préférence pour lui confier le soin de transmettre aux âges futurs les chefs-d'œuvre de leurs artistes : seules semblaient devoir survivre à la destruction possible de la matière les œuvres de l'esprit puisqu'un poète a pu dire : « *Exegi monumentum aere perennius.* » Heureusement les vestiges magnifiques que possède notre Musée attestent, en même temps que la perfection de l'art romain et le talent des sculpteurs et des fondeurs, le goût et la richesse des premiers habitants de Lugdunum. Et la faveur dont le bronze a joui dans le passé s'explique par la facilité avec laquelle il se moule, la finesse de ses tons et sa résistance à l'action du temps qui, loin de l'éprouver, lui ajoute encore la splendeur de sa patine.

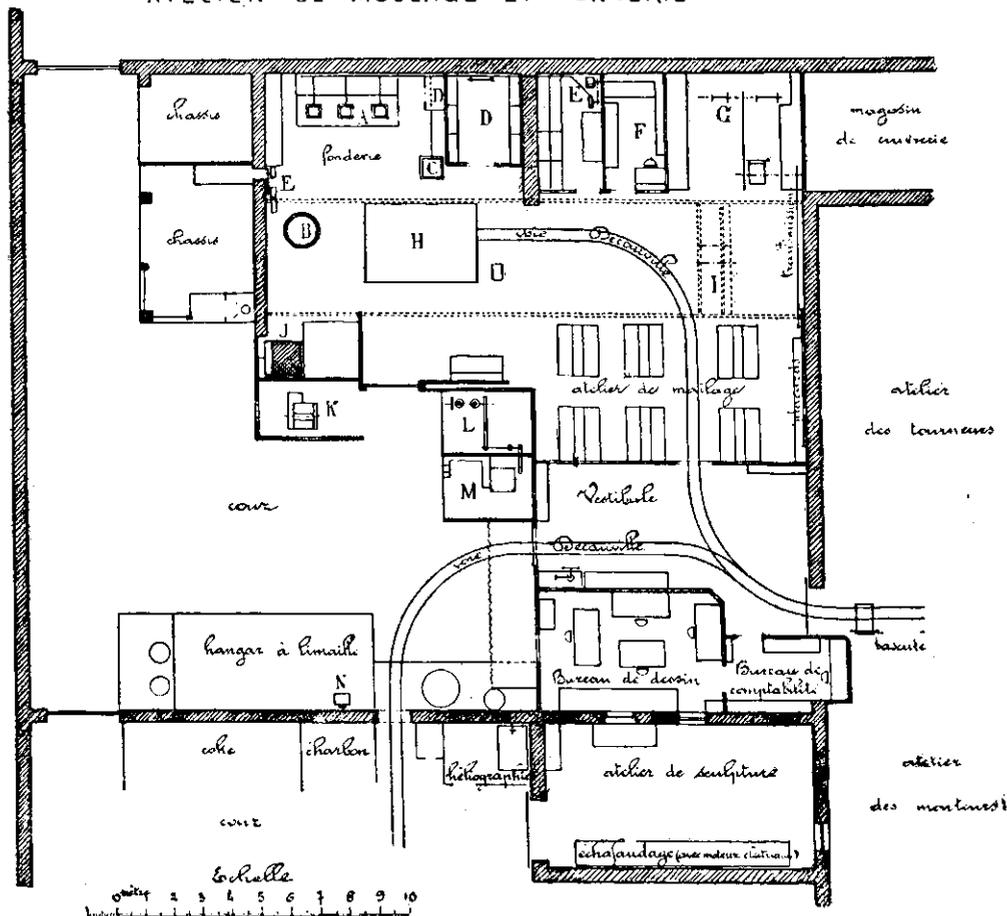
Lyon se devait de faire revivre un art qui lui a laissé de si beaux spécimens et de prendre rang dans cette industrie qui ne compte en France que trois ou quatre maisons dont l'outillage puissant permette de fabriquer les pièces d'art de grandes dimensions. *La Construction Lyonnaise*, dans son numéro du 16 mars dernier, faisait connaître à ses lecteurs sa visite à l'Usine C. Berliet, dans laquelle venait d'être coulée la colossale statue de saint Augustin, évêque d'Hippone, œuvre du sculpteur marseillais Allar, grand prix de Rome. Nous avons voulu, ainsi que nous l'annoncions alors, étudier en détail les phases d'exécution de ce travail qui, en raison de ses dimensions peu communes et de son caractère artistique, présente de grandes difficultés et nécessite un outillage spécial et puissant.

Les diverses photographies que nous reproduisons, et qui ont été faites à l'usine en cours des travaux par le chef du cabinet de dessin M. Dalbert, aideront le lecteur à en suivre la description. La comparaison de l'échelle des ouvriers travaillant au modelage ou à la manœuvre des moules permet à première vue de juger des dimensions de la statue qui n'a pas moins de 3 m. 30 de hauteur.

L'illustration du 2 mai dernier donnait un très beau cliché de la statue, le jour de son inauguration solennelle sur la colline d'Hippone, près de Bône, et l'accompagnait d'un long commentaire dû à la plume de M. Louis Bertrand, qui dans un récent ouvrage très remarqué a ressuscité autour du saint personnage toute l'Afrique latine du IV^e siècle et du début du V^e. L'œuvre

USINE C. BERLIE
ATELIER DE MOULAGE ET FONDERIE

- A, trois fours de 125 kil.
- B, four Rousseau de 500 kil.
- C, four basculant de 150 kil.
- D, étuves.
- E, ventilateurs.
- F, bureau du contremaître.
- G, moules.
- H, grande fosse.
- I, pont roulant, force 10.000 kil.
- J, tambour à sable.
- K, broyeuse à sable.
- L, pilons.
- M, lavage de la limaille.
- N, trieur électromagnétique.



magistrale du sculpteur, si parfaitement exécutée par le fondeur lyonnais, exprime la grandeur et la foi ardente du patriarche, et nous n'entrerons pas plus dans les détails de son existence et de son apostolat, que dans la description du monument à laquelle suffit notre reproduction. Il nous semble plus intéressant de décrire les phases de son exécution que facilitera le plan de la disposition de la fonderie de la Maison C. Berlie, pour en suivre les diverses manipulations.

Un pont roulant de 10 tonnes, I, se meut dans toute la longueur de la construction et permet de retourner et transporter les moules jusque dans la fosse H qui sert d'étuve et de lieu de coulée. C'est autour de cette fosse que sont groupés les fourneaux : B est un fourneau Rousseau contenant 500 kilos de matière en fusion ; il est mû par un ascenseur hydraulique qui le fait s'élever et se déverser au point voulu par la seule manœuvre d'une vanne d'adduction d'eau ; le fourneau C, de 150 kilos, construit dans les ateliers mêmes de C. Berlie, se meut au moyen d'un treuil ; dans les fourneaux A, de 60 à 125 kilos, appelés vulgairement *potagers*, les creusets sont transportables à la main. La fosse H est pourvue d'une couverture isolante qui forme sol, et s'enlève au moyen du pont roulant ; cette fosse a dans sa paroi un fourneau vertical contenant 400 kilos de coke et sert à étuver les moules qui, rendus après quelques jours anhydres, sont ramenés à la hauteur voulue pour être coulés facilement.

Toutes les pièces importantes sont moulées sous le parcours du pont roulant qui les transporte dans la fosse-étuve.

Les pièces transportables à la main ou sur wagonnets sont exécutées sur des caisses de moulage et placées par rangs dans l'étuve H.



FIG. 1. — Arrivée du modèle.

Toutes les machines où le travail mécanique est possible sont actionnées par des moteurs électriques : tamisage du sable, cylindrage, etc., etc.

Il est maintenant aisé au lecteur de se représenter par la succession des reproductions les étapes du travail accompli dans le vaste atelier que nous venons de décrire. Voici d'abord l'arrivée à l'usine du modèle en plâtre expédié par le sculpteur (fig. 1); la figure 2 en fait voir le déballage et les proportions imposantes; avec les figures 3 et 5 nous assistons au moulage du buste et de la partie inférieure; par la figure 6 nous voyons comment un moule est descendu dans la fosse; puis chacune des parties étant achevée, il ne reste plus qu'à opérer le montage de la statue (fig. 4); enfin, en hors-texte la voici complètement terminée, telle que nous l'avons contemplée à l'usine en mars dernier, dans toute la rutilante beauté de son riche métal, avant toute patine; telle que nous eussions aimé qu'elle pût resplendir sous le beau ciel d'Afrique, et qu'on laissât au temps et à l'action atmosphérique le soin de lui donner cette belle teinte que nous admirons sur les bronzes antiques; la science a dû suppléer à l'impatience des hommes et une opération complémentaire a pourvu la statue, avant l'envoi, d'une patine désirée par le Comité du monument.

Avant de finir cette description d'une œuvre grandement honorable pour une industrie locale qui s'est progressivement développée pour atteindre à cette puissance de production et à ces résultats artistiques, nous ne manquerons pas de signaler les deux reproductions 7 et 8, qui ont un attrait si particulier: ce sont celles des coulées, véritables scènes à la Rembrandt, dont nous regrettons que la photographie ne puisse traduire les couleurs si variées et d'une si curieuse intensité que donne l'éclairage par le métal liquéfié et auxquelles la palette du peintre Jacques Martin emprunte les richesses de tons qui ont fait sa gloire.

HENRI SOULU.



FIG. 2. — Déballage du modèle.



FIG. 3. — Châssis du buste.



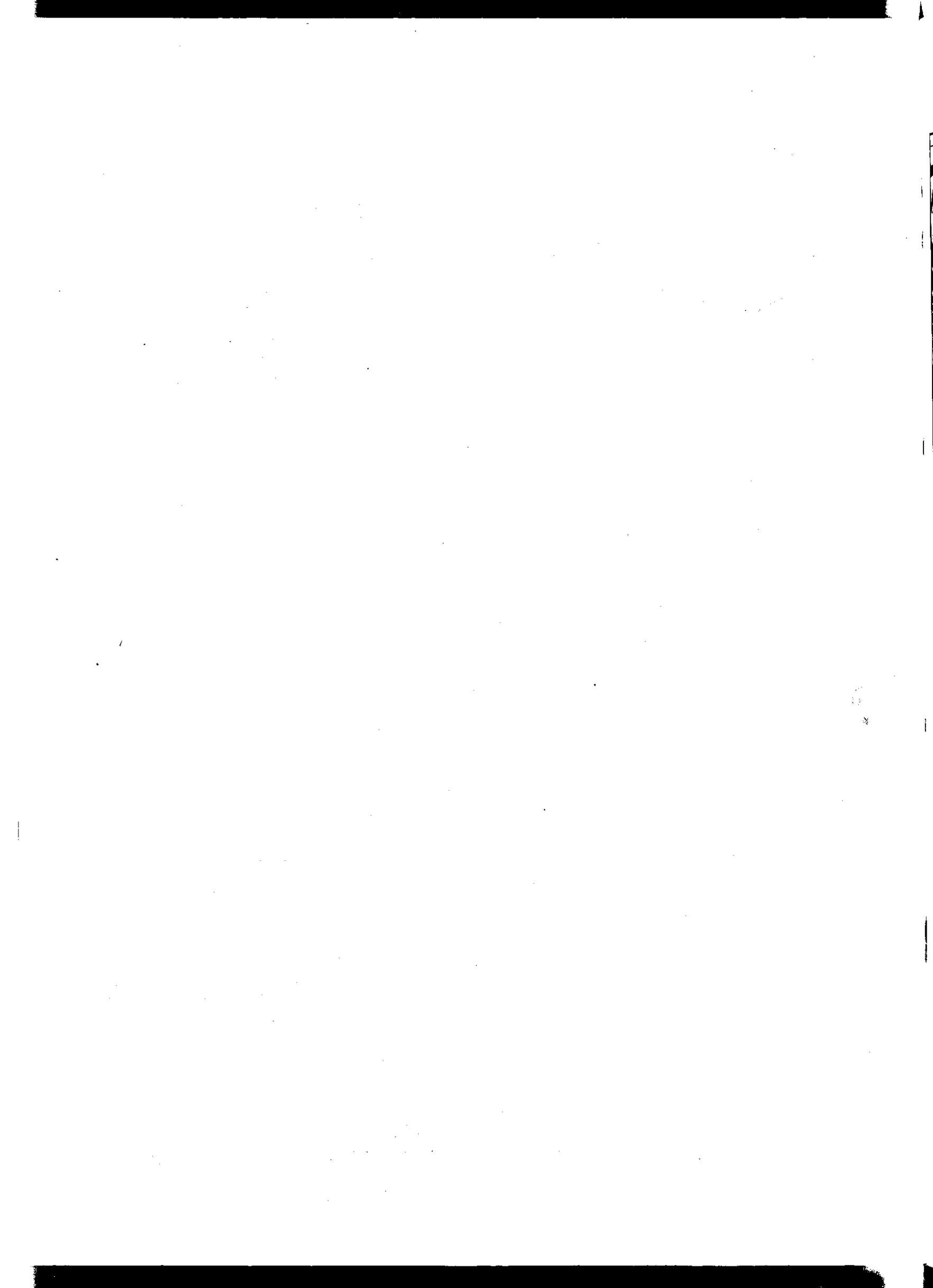
FIG. 4. — Montage.



SAINT AUGUSTIN

Statue érigée à Hippone, près Bône (Algérie).

M. ALLAR, sculpteur. — Bronze de M. C. BERLIE, à Lyon.



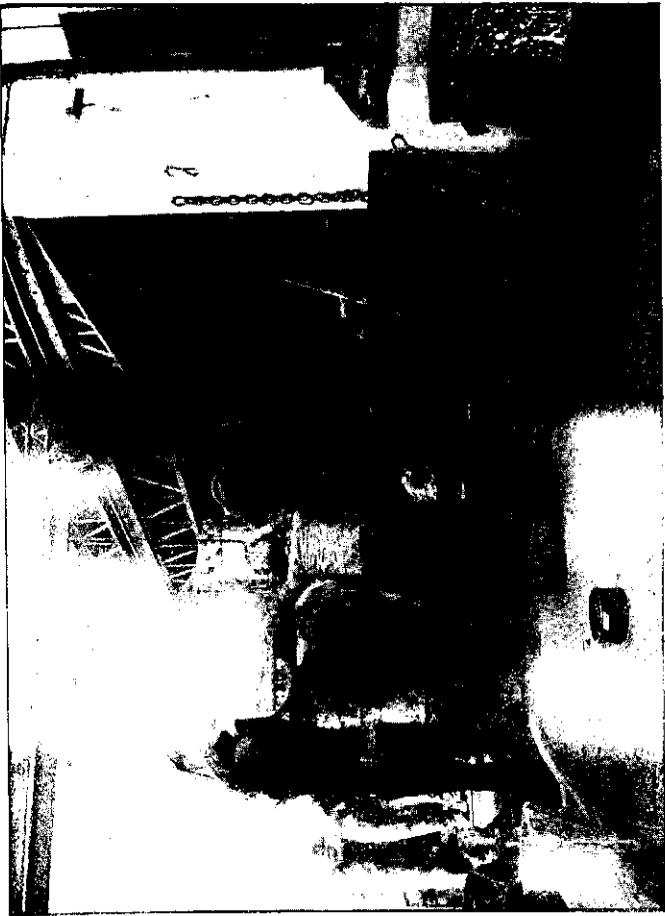


FIG. 6. — Fermeture d'un châssis.

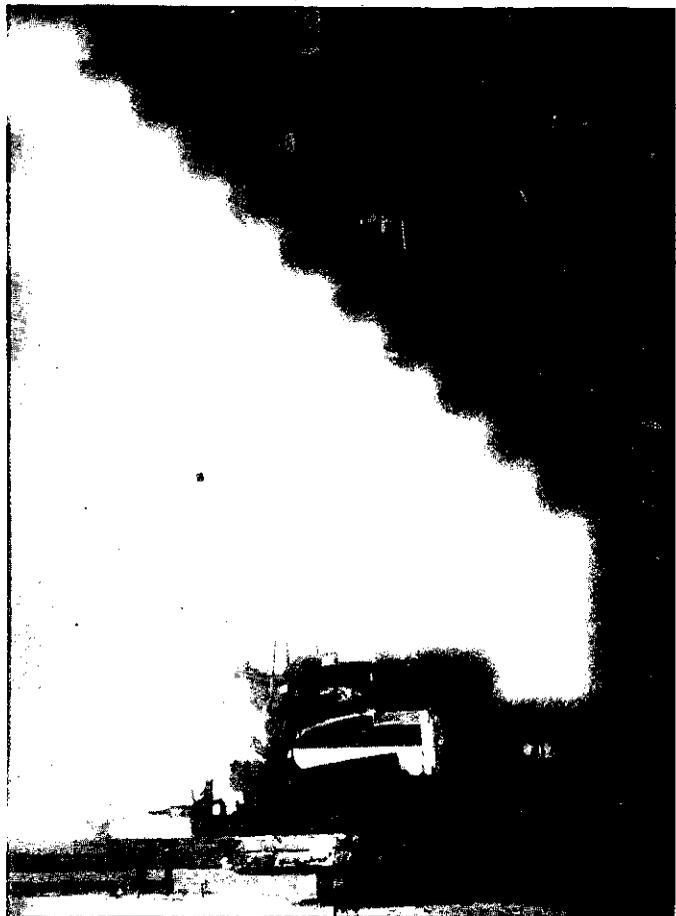


FIG. 8. — Pendant la coulée.

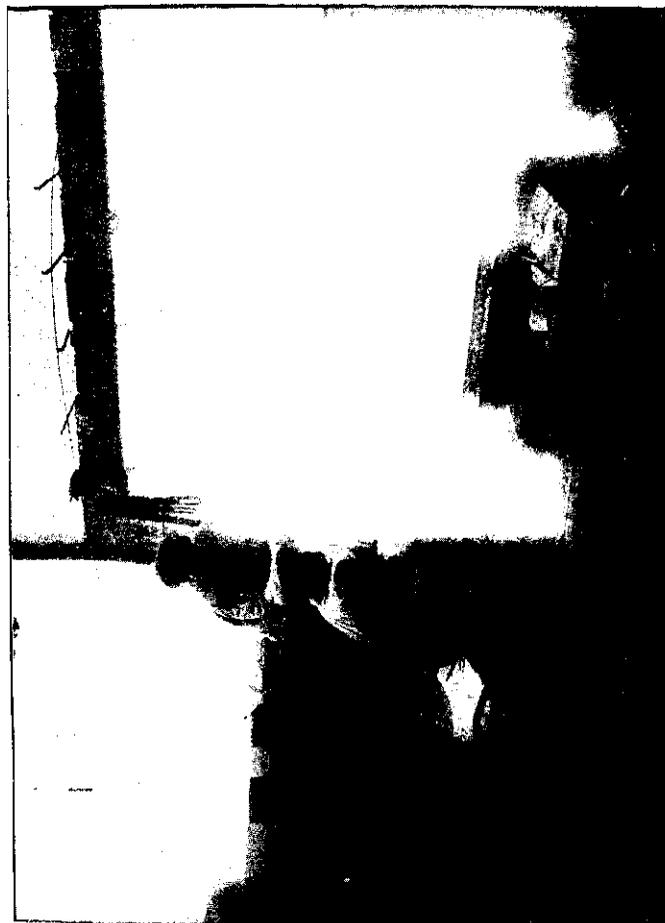


FIG. 5. — Moulage de la robe.

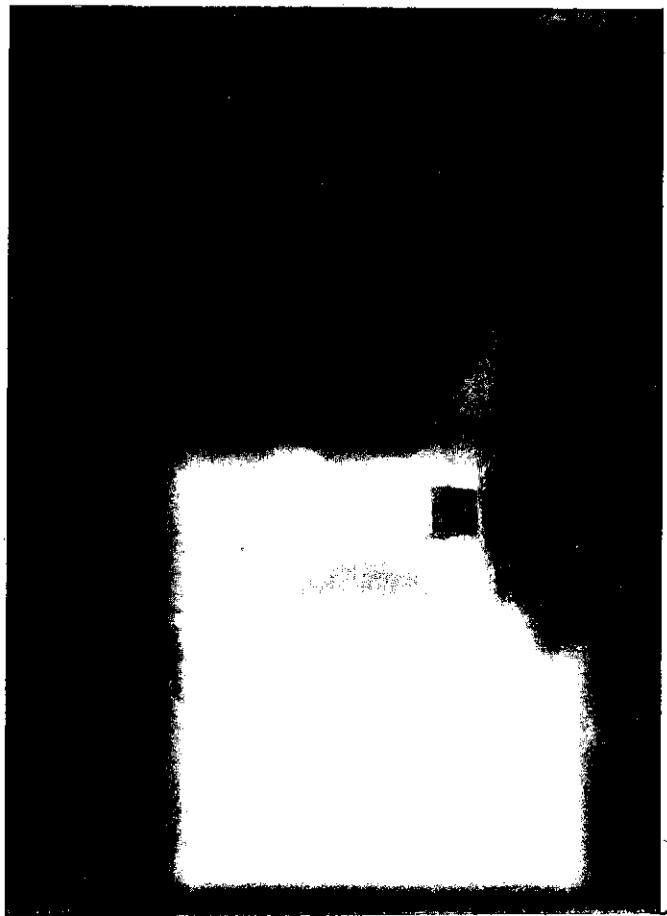


FIG. 7. — Pendant la coulée.

LYON

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Bureau du Syndicat des Architectes du Rhône.

Le Conseil d'administration a formé comme suit son Bureau pour l'exercice 1914-1915 :

Président : M. THOUBILLON ;
Vice-Présidents : MM. MICHEL et RAMBAUD ;
Secrétaire général : M. BONNETIN ;
Secrétaire adjoint : M. GARCIN ;
Trésorier : M. PÉRONNOT ;
Archiviste : M. BAILLY.

Ecole régionale d'architecture de Lyon.

Aux divers concours récents entre élèves de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts et les élèves des Ecoles régionales, les récompenses suivantes ont été attribuées à des élèves de l'Ecole de Lyon :

2^e classe, *Stéréotomie* : Mention à MM. LÉPINE, ISSARTIER, CROZAT.

1^{re} classe, *Architecture* (« une porte de ville ») : première seconde médaille, M. JEAN FAURE ; mentions, MM. BERNARD, CAMPANT, VERLOT.

Législation du bâtiment : troisième médaille, M. SANLAVILLE ; mention, M. LÉPINE.

Physique et Chimie : mentions, MM. SANLAVILLE et LÉPINE.

Société Lyonnaise des Beaux-Arts.

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le lundi 18 mai, au siège social.

Après le discours du président et le rapport du trésorier constatant l'état prospère de la Société, a eu lieu la distribution des récompenses. Conformément à l'article 13 des statuts, il a été procédé au renouvellement du tiers sortant des membres du Comité.

Ont été élus ou réélus :

Artistes : MM. LAURENT, DUMAS, RIDET, EULER, DESJARDINS, BARJON, PERRACHON, DEVAUX, MÉDARD, BONNAUD et GARNIER.

Amateurs : MM. FAVRE, BALLETT-GALLIFET, BRANTE, DE VALENCE, Félix DESVERNAY et FERRAZ.

Le bureau pour l'année 1914-1915 est ainsi constitué :

Président : M. BAUFER ; *vice-présidents* : MM. ROGNAT, TOLLET et GOURJU ; *secrétaire général* : M. ROUGIER ; *secrétaires adjoints* : MM. ROUX et PERRACHON ; *trésorier* : M. H. NICOLAS ; *trésoriers adjoints* : MM. AUDRAS et BRANTE ; *archiviste* : M. Félix DESVERNAY.

Exposition Internationale de l'Habitation à Royan.

Une Exposition internationale de l'Habitation se tiendra à Royan, du 25 juillet au 15 septembre 1914, intéressant MM. les Ingénieurs, Artistes, Inventeurs, Architectes, Entrepreneurs, Négociants en meubles et matériaux, Banquiers, etc.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. Louis Davril, directeur de l'Exposition, avocat, à Vallières, par Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Inférieure).

Changement d'adresse.

A partir du 15 courant, les bureau et atelier de M. J.-M. SÉRIZIAT, architecte, sont transférés 2, rue Tissot, à Lyon-Vaise : cabinet de 9 à 11 heures, lundi et jeudi exceptés. Téléph. 51-95.

Distinctions honorifiques.

Dans les récentes nominations au grade de *chevalier de la Légion d'honneur* figure le peintre Henry JACQUIER, né le 20 novembre 1878, à Vienne, fils de feu l'architecte Jean-Louis Jacquier. Il fit ses études au collège de sa ville natale, et entra ensuite à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, où il fut successivement élève de Gustave Moreau, d'Aimé Morot, de François Flameng et de Cormon ; il y remportait huit médailles et les premiers prix Chenavard, d'Attainville et Roux, ce dernier décerné par l'Institut. Son œuvre comme portraitiste est déjà considérable ; il s'est également acquis une notoriété bien établie comme peintre militaire.

A été également nommé *chevalier de la Légion d'honneur* M. DE GUIRARD DE MONTARNAL, architecte à Paris, auquel est due, avec collaboration du sculpteur lyonnais P. Devaux pour la partie décorative, la construction de l'élégant pavillon de la Chambre de commerce de Paris, à notre Exposition.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

12 juin 1914	DROITS D'ACCISE EN SUS LES 100 KIL.	
Cuivre en lingots affiné	180 »	185 »
— en planche rouge	222 50	227 50
— — jaune	195 »	197 50
Etain Banca en lingots	400 »	405 »
— Billiton et détroits en lingots	390 »	395 »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumons	56 »	56 50
— ouvré : tuyaux et feuilles	59 50	60 »
Zinc refondu 2 ^e fusion	57 »	57 50
— laminé en feuilles. Vieille Montagne	72 50	73 50
— — — Autres marques	71 50	72 50
Nickel brut pour fonderie	480 »	» »
— laminé	650 »	» »
Aluminium brut pour fonderie	215 »	» »
— laminé	415 »	» »
Fer laminé 1 ^{re} classe	21 »	21 50
Fer à double T. A.O	21 50	22 »
Tôle ordinaire 3 millimètres et plus	23 »	23 50

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 23 mai au 5 juin 1914

- Rue Roux-Soignat, 15.* Construction. Propr., M. Mognat, rue Roux-Soignat.
- Rue Camille, 22.* Maison. Propr., M. Ginot, grande rue de la Guillolière, 103. Arch., M. Delalande, rue Montesquieu, 118.
- Rue Besson, 61.* Annexe. Propr., M. Pelisson, y demeurant.
- Cours Henri, 100.* Villa. Propr., M. Rivet, y demeurant. Arch., M. Cuny, rue Paul-Bert, 351.
- Cours Gambetta, 283.* Bâtiment. Propr., M. Ponchain, y demeurant. Arch., MM. Jarrigon et Jalinaud, grande rue de Monplaisir, 176.
- Chemin de Vilion, 92.* Construction. Propr., M. Barruel, y demeurant. Arch., M. Petit, chemin du Moulin-à-Vent.
- Impasse des Cinq.* Maison. Propr., M. Grévis, route de Vienne, 123. Arch., MM. Robert et Chollat, rue de la Barre, 12.
- Impasse des Cinq.* Maison. Propr., M. Antelme, impasse Brachet, 32. Arch., MM. Robert et Chollat, rue de la Barre, 12.
- Chemin des Alouettes.* Maison. Propr., M. Barbier, rue Cavenne, 33. Arch., MM. Robert et Chollat, rue de la Barre, 12.
- Chemin des Alouettes.* Maison. Propr., M. Premilleux, cours Gambetta, 307. Arch., MM. Robert et Chollat, rue de la Barre, 12.
- Rue du Bachut.* Maison. Propr., M. Emery, y demeurant. Arch., MM. les Fils Tauty, rue Tronchet, 9.
- Rue Saint-Charles, 11.* Salle de Société. Propr., la Société les Francs-Tireurs, y demeurant. Arch., M. Vergne, rue Antoine-Lumière, 16.
- Boulevard du Nord, 11.* Construction. Propr., M. Baguenault de Puchesse, y demeurant. Arch., M. Cuny, rue de l'Hôtel-de-Ville, 64.
- Angle chemin de Debourg et des Culattes.* Construction. Propr., M. Maupay, chemin de Debourg, 3.
- Rue Riboud, 32.* Construction. Propr., M^{me} V^{ve} Vuillemin et M. Deronza, y demeurant.
- Chemin de Montagny et chemin du Moulin-à-Vent.* Bâtiment. Propr., M. Meunier, chemin du Moulin-à-Vent, 43. Arch., M. Pra^s, cours Morand, 22.
- Chemin de Debourg, près le chemin de Gerland.* Bâtiment. Propr., M. Lyaudot, rue de la Convention, 12, à Villeurbanne.
- Quai Perrache, 65 bis.* Construction. Propr., M. Tortillet, y demeurant.
- Quai Perrache, 65.* Construction. Propr., M. Soulier, y demeurant.
- Quai Perrache, 66.* Bâtiment. Propr., M. Favre, rue Sergent-Blandan, 46.
- Route de Vénissieux, 76.* Construction. Propr., M. Chabert Agostinetti, rue Moncey, 4.
- Quai de Serin, 32-33, rue des Entrepôts, 1.* Maison. M. Germain. « Fondation Gillet », rue Rabelais, 10.
- Rue Créqui, 270.* Atelier. Propr., Société Immobilière du quartier Saint-Louis, y demeurant.
- Impasse Grenier.* Maison. Propr., M. Boucaud, chemin des Cures, 36.
- Rue Saint-Jérôme, angle rue Dumoulin.* Maison. MM. Bonnamour et Lanier, rue de la République, 55.

Rue Cyrano, 7. Maison. Propr., M. Grenier, y demeurant. Arch., M. Pinet, rue Roux-Soignat, 8.

Rue Edouard-Nieuport. Maison. Propr., M^{me} V^o Gerin, cours Gambetta, 249. Arch., M. Pinet, rue Roux-Soignat, 8.

Cours Eugénie, 38. Maison. Propr., M. Viret, cours Lafayette, 8. Arch., M. Boulud, rue Emile-Zola, 1.

Cours Eugénie, 40. Maison. Propr., M. Vial, rue Sainte-Clotilde, 5. Arch., M. Boulud, rue Emile-Zola, 1.

Compagnie P.-L.-M., Lyon-Brotteaux : Construction d'un atelier à la Gare de la Part-Dieu.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION

Rhône. — 14 mai. — *Mairie de Lyon.* — Atelier de construction de Lyon. Fourniture de bois en grume en 131 lots : 1^o 2.200 mc. de chêne en 81 lots de 25 mc. Adjud. : MM. Rouleau, 1 lot à 125, 1 à 130, 2 à 135 et 2 à 140 le mc. ; Marchessau, à Mouchard, 1 à 140 le mc. ; C. Fouchecourt, à Lons-le-Saunier, 1 à 141,60 ; Pouillard, à Bonnefontaines, 8 à 143 et 27 à 143 le mc. ; E. Fauchecourt, à Lons-le-Saunier, 4 à 143,89, 4 à 144,80 ; 4 à 145,89 ; Ch. Brunet, 1 à 141 ; Rebour, 1 à 145 ; Gounet, à Morestel, à 145 ; Umbet, à Poligny, 4 à 145,45 ; Bussièrès, 2 à 145,90 ; Fouchecourt, à Lons-le-Saunier, 8 à 146,99 ; Thevenot, à Chalon-sur-Saône, 1 à 146,90 ; Établissement Calvet, à Parthenay, 2 à 145 ; 2^o 150 mc. de frêne blanc en 6 lots de 25 mc. Adjud. : MM. Courbon et Bessy, à Izieux (Loire), à 149 le mc. ; Marchessau, à Mouchard, 1 à 149 le mc. ; Lacarrière, 1 à 150 et 1 à 155 ; 3^o 250 mc. d'orme rouge en 10 lots de 25 mc. Adjud. : MM. Marchessau, 1 à 96, 1 à 98, 1 à 100, 1 à 102, 1 à 104 et 1 à 106 le mc. ; Champouret, 1 à 100 ; E. Fouchecourt, 3 à 107,99 le mc. ; 4^o 50 mc. de hêtre en 2 lots de 25 mc. Adjud. : M. Pouillard, à Bonnefontaines, 2 à 60 fr. le mc. ; 5^o 2.500 chênes en brins pour timons en 25 lots de 100 brins. Adjud., MM. Vernot, à Vichy, 17 de 10 à 11,60 chaque par 0,10 cm. ; M. Champouret, 3 de 10 à 10,50 et 11 fr. ; Rouleau, 2 de 10 et 10,50 ; M. Charles Michea, 3 de 10 à 10,50 et 11.

Ain. — 17 mai. — *Mairie de Chézery.* — Travaux de défense contre les inondations. Montant, 93.000 fr. Soumissionnaires : MM. Delgrossi, 15 p. 100. — Abel, 23 p. 100. — Neyroud, 30 p. 100. — Duborjal, 31 p. 100. — Grisard, 8 p. 100. — Godet, 30 p. 100 d'augmentation. — M. Bouvet, prix du devis. — Adjud., M. Bougain, à Saint-Claude (Jura), 1 p. 100 de rabais.

Ain. — 27 mai. — *Mairie de Sathonay (Camp).* — Service du génie. Travaux à forfait pour la construction d'une écurie et de locaux annexes au camp de Sathonay. Adjud., M. François Planoulaine, à Caluire (Rhône), au prix forfaitaire de 14.500 fr.

Ain. — 3 juin. — *Préfecture.* — Route nationale n° 84. Rechargement. Montant, 28.000 fr. Soumissionnaires : MM. Paillet, 20 p. 100. — Sigrand, 18 p. 100. — Non adjugé.

Allier. — 10 mai. — *Mairie de Lapalisse.* — Travaux de diverses natures à exécuter à l'hôpital-hospice. — 3^o lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie, etc., des bâtiments en construction. Montant, 24.502 fr. 52. Adjud., Société ouvrière de Montluçon, à Montluçon, 19 p. 100 de rabais. — 4^o lot. Maçonnerie, charpente, couverture, etc. Montant, 36.403 fr. 83. Adjud., M. Labaye, à Magnet, 11 p. 100 d'augmentation. — 5^o lot. Menuiserie, quincaillerie. Montant, 3.334 fr. 67. Adjud., M. Laurent, à Lapalisse, 17 p. 100 de rabais. — 6^o lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie, etc. Montant, 1.787 fr. 39. Adjud., Société ouvrière de Montluçon, 19 p. 100 de rabais.

Allier. — 17 mai. — *Mairie de Maillet.* — Chemin vicinal ordinaire n° 6. Construction de la partie comprise entre le chemin vicinal ordinaire n° 12 et 13, de Maillet et la route nationale n° 144, sur 3.015 m. 64. Montant, 24.000 fr. Soumissionnaires : MM. L. Auriche, 5 p. 100. — J. Mourier, 8 p. 100. — Jambenoire, 9 p. 100. — G. Auriche, 15 p. 100. — G. Larvaron, 16 p. 100. — Adjud., M. Jean Cassier, à Magnette, par Aude, 22,25 p. 100.

Bouches-du-Rhône. — 26 mai. — *Asile d'aliénés d'Aix.* — Construction de deux pavillons. — 1^{er} lot. Maçonnerie, terrassement. Montant, 41.000 fr. Soumissionnaires : MM. Deandrey, Gastaud, Vidy, Jourdan, Lehour, Roche, prix du devis. — MM. Brémond, 3 p. 100. — Mouttet, 4 p. 100. — Viguié 4 p. 100. — Villemus, 5 p. 100. — Arniaud, 6 p. 100. — Autran, 6 p. 100. — Dalmas, 6 p. 100. — Bertrand, 9 p. 100. — Adjud., M. Delogé, 6, rue Fleuriens, à Lyon, 15 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Menuiserie. Montant, 3.163 fr. Adjud., M. Audier, 29, boulevard François-Zola, à Aix, 17 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Serrurerie, ferronnerie. Montant, 3.686 fr. Adjud., M. Blanchéri jeune, rue Loubon, à Aix, 16 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Plomberie, zinguerie. Montant, 3.524 fr. Adjud., M. Delogé, 28 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 1.450 fr. Adjud., M. Fronzes, 28, rue Boulegon, à Aix, 38 p. 100 de rabais.

Côte d'Or. — 9 mai. — *Sous-préfecture de Beaune.* — Construction d'une école primaire supérieure et d'une école primaire élémentaire, ateliers et dépendances. — 3^o lot. Couverture et zinguerie (non compris plomberie). Montant, 8.927 fr. 35. Soumissionnaires : MM. J. Dupin, 14 p. 100. — J. Clère, 18 p. 100. — Adjud., M. Félix Chauffard, à Beaune, 18 p. 100 de rabais. — 4^o lot. Menuiserie et mobilier scolaire. Montant, 18.296 fr. 23. Soumissionnaire : M. Rousselet, 6 p. 100. — Adjud., M. Fèvre-Delorme, à Louhans (Saône-et-Loire), 8 p. 100 de rabais. — 5^o lot. Gros fers, serrurerie, quincaillerie. Montant, 10.097 fr. 01. Adjud., MM. Vaillant et Doridot, à Beaune, 3 p. 100 de rabais.

Drôme. — 14 mai. — *Mairie de Valence.* — Démolition de l'ancien collège et musée-bibliothèque et construction des annexes de l'hôtel de ville. — 1^{er} lot. Démolitions, terrassements, maçonnerie. Montant, 129.951 fr. 20.

Adjud., M. Terrasse, à Granges-lès-Valence (Ardèche), 18 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente et menuiserie. Montant, 52.078 fr. 16. Adjud., M. Guilhaumier, à Bourg-lès-Valence, 11 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 43.795 fr. 95. Adjud., M. Hayn, avenue Ecole Normale, à Valence, 31 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Plomberie, zinguerie. Montant, 11.344 fr. 30. Adjud., M. Chapon, rue d'Athènes, à Valence, 26 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Serrurerie, quincaillerie. Montant, 45.601 fr. 10. Adjud., M. Vellas, avenue des Beaux, à Valence, 29 p. 100 de rabais.

Hautes-Alpes. — 11 mai. — *Mairie de Briançon.* — Service du génie. Construction d'un abri de combat à l'ouvrage D du Gondran. Montant, 48.000 fr. Adjud., M. Bayrou, à Briançon, prix du devis.

Haute-Loire. — 17 mai. — *Mairie de Lapte.* — Appropriation en groupe scolaire du bâtiment actuel sis à Lapte. Montant, 20.000 fr. Adjud., M. Louis Changea, à Montfaucon, 1 p. 100 de rabais.

Haute-Saône. — 7 mai. — *Préfecture.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Demangeville. Construction d'un groupe scolaire. Montant, 72.093 fr. 05. Adjud., M. Barthélemy Piretti, à Rioz, 6 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Montcourt. Construction d'un nouveau cimetière. Montant, 3.711 fr. 19. Adjud., M. Clément Didri, à Vauvillers, 2 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Villeguindry. Construction de pavage. Montant, 607 fr. 26. Adjud., M. Pierre Humbert, à Andelarrot, 6 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Bucey-les-Traves. Etablissement d'une pompe. Montant, 771 fr. 50. Non adjugé. — 5^e lot. Lavigney. Réfection de toiture. Montant, 2.649 fr. Adjud., M. Constant Plouzet, à Noidans-les-Vesoul, 4,25 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Rosières-sur-Mance. Réfection d'une conduite d'eau. Montant, 4.651 fr. Adjud., M. Auguste Panigeon, à Oisey, 11 p. 100 de rabais. — 7^e lot. Semmadon. Réfection de toiture. Montant, 1.617 fr. 75. Adjud., M. Eugène Chaussade, à Gourgeon, 1 p. 100 de rabais. — 8^e lot. Villers-Pater. Réfection de la toiture. Montant, 1.181 fr. 50. Adjud., M. Constant Plouzet, à Noidans-les-Vesoul, 8,25 p. 100 de rabais. — Montigny-les-Cherlieu. 9^e lot a. Construction. Montant, 1.386 fr. 56. Adjud., M. Eugène Chaussade, à Gourgeon, 0,20 p. 100 de rabais. — 9^e lot b. Construction de canaux égouts. Montant, 24.009 fr. 10. Adjud., M. Eugène Chaussade, 0,20 p. 100 de rabais.

Jura. — 7 mai. — *Préfecture.* — Chemin de fer d'intérêt local de Sirod à Boujailles. — Travaux d'infrastructure. 4^e lot. Partie comprise entre le point 21 k. 992 et la limite départementale Jura-Doubs, point 28 k. 238 sur 6 k. 336 m. 60. Montant, 210.000 fr. Soumissionnaires : MM. H. Brachic, 20 p. 100. — F. Perrier, 5 p. 100 d'augmentation. — MM. Zuna et Plazanet, 4 p. 100. — Adjud., M. Thévenot, à Creil (Seine-et-Oise), 6 p. 100 de rabais.

Jura. — 7 mai. — *Préfecture.* — Chemin de fer d'intérêt local de Salins (gare P.-L.-M.) à Andelat. Travaux d'infrastructure. — 3^e lot. Sur 3 k. 072 m. 87 compris entre les points 1 k. 856,44 et 4 k. 929,31. Montant, 175.000 fr. Soumissionnaires : MM. Thévenot, 4 p. 100. — F. Bougain, 5 p. 100. — F. Perrier, 6 p. 100. — Zuna et Plazanet, 8 p. 100. — A. Lenat, 10 p. 100. — L. Romersa, P. Bussièrès, 11 p. 100. — Adjud., M. Ferdinand Castoldi, à Oye-et-Pallet (Doubs), 15 p. 100 de rabais.

Jura. — 7 mai. — *Préfecture.* — Chemin de fer d'intérêt local de Lons-le-Saunier à Pierre-en-Bresse, partie comprise dans le département du Jura. Travaux de construction des bâtiments. — Lot unique. Montant, 122.000 fr. Soumissionnaire : M. A. Monneret, 9 p. 100. — Adjud., M. Alexandre Philipponet, à Lons-le-Saunier, 11 p. 100 de rabais.

Loire. — 12 mai. — *Sous-préfecture de Roanne.* — Souterron. Chemin de grande communication n° 26, de l'Hôpital-sur-Rochefort à Amplepuis. Construction. Montant, 17.700 fr. Soumissionnaires : MM. Legros, 20 p. 100. — Laffay, 25 p. 100. — Non adjugé.

Saône-et-Loire. — 9 mai. — *Mairie de Chalon-sur-Saône.* — Travaux communaux : 1^o Réparations à la toiture de l'église. Montant, 2.320 fr. Soumissionnaires : M. Chaillet, prix du devis. — M. Bérard, 1 p. 100. — Adjud., M. Voiseau, à Chalon, 15 p. 100 de rabais. — 2^o Aménagement d'un square. 1^{er} lot. Egouts, bordures. Montant, 4.100 fr. Soumissionnaires : MM. Sordet Vivant, 12 p. 100. — Rigaud, 4 p. 100. — Conord, 4 p. 100. — Adjud., M. Guyot, à Chalon, 12 p. 100 de rabais après tirage au sort. — 2^e lot. Terrassement. Montant, 13.000 fr. Adjud., M. Rigaud, à Rully, 2 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Plantations. Montant, 1.800 fr. Soumissionnaire : M. Vard, 6 p. 100. — Adjud., M. Maugey, à Chalon, 21 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Bancs ciment armé. Montant, 1.650 fr. Soumissionnaire : M. Lancier, 7 p. 100. — Adjud., M. Rigaud, 11 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Urinoirs à trois stalles. Montant, 300 fr. Soumissionnaire : M. Rigaud, 3 p. 100. — Adjud., M. Lancier, à Chalon, 7 p. 100 de rabais.

Savoie. — 18 mai. — *Sous-préfecture de Moûtiers.* — Villaroger. Chemin vicinal. Construction. Montant, 31.000 fr. Soumissionnaire : M. Abate, prix du devis. — Adjud., M. Becchia, à Aime, 1 p. 100 de rabais.

Savoie. — 20 mai. — *Sous-préfecture d'Albertville.* — Travaux sur Chemins vicinaux ordinaires. 1^{er} lot. Hautelice. N° 1, de Hautelice à Colombe. Construction d'un pont en béton armé de 4 mètres d'ouverture sur le ruisseau d'Annuit et réparation du chemin aux abords, sur 61 mètres. Mont., 4.000 fr. Soumissionnaire : M. G. Machetto, 12 p. 100. — Adjud., M. Rodolphe Canova, à Beaufort, 15 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Queige. N° 2, d'Outrenchenaie. Construction entre le chef-lieu et la maison Duperrier, sur 1.178 m. 76. Montant, 51.500 fr. Soumissionnaires : MM. G. Machetto, 12 p. 100. — F. Basso, 10 p. 100 d'augmentation. — M. P. Basso, 3 p. 100. — Adjud., M. Henri Pinorini, à Chambéry, 7 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Villard-sur-Doron. N° 1, du chef-lieu à la route départementale n° 9. Construction de la traverse du chef-lieu, entre le chemin vicinal ordinaire n° 3 et la Sacristie, sur 163 m. 82. Montant, 2.500 fr. Soumissionnaire : M. G. Machetto, 20 p. 100. Adjud., M. Rodolphe Canova, à Beaufort, 27 p. 100 de rabais.

Savoie. — 30 mai. — *Préfecture.* — Route nationale n° 6, de Paris à Chambéry et en Italie. Rétablissement de murs de revêtement et reconstruc-

ion d'aqueducs (à exécuter en huit années) (commune de Villarodin-Bourget) Montant, 240.000 fr. Soumissionnaires: MM. E. Gilardi, 5 p. 100. — J. Basso, 6 p. 100. — S. Gurgo, 7 p. 100. — F. Bonna, 15 p. 100. — G. Rossetti, 18 p. 100. — F. Magnin et J. Fernando, 19 p. 100. — Adjud., MM. Martin e Casimir Poglio, à Modane, 21 9 p. 100 de rabais.

Var. — 24 mai. — *Mairie de Draguignan.* — Service du génie. Construction de casernements pour le 7^e bataillon de chasseurs. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie. Montant, 555.940 fr. Non adjugé. — 2^e lot. Charpente, menuiserie. Montant, 61.200 fr. Adjud., Signoret, à Nice, 7 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Serrurerie, ferronnerie. Montant, 65.430 fr. Adjud., M. Germa, à Béziers (Hérault), 8 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Charpente métallique. Montant, 87.350 fr. Adjud., M. Mari jeune, à Saint-Etienne (Loire), 3,35 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Plomberie, zinguerie. Montant, 18.100 fr. Adjud., M. Laurens, à Marseille, 24,60 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 9.830 fr. Adjud., M. Mognetti, à Pontarlier (Doubs), 9,50 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Jeudi 9 juillet, 15 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Atelier de construction de Lyon. Fourniture de bois divers. Adjudication restreinte à Lyon le 9 juillet 1914, à 15 h. 1/2, d'une fourniture de 125 mc. de chêne en grume, 36 mc. de frêne blanc en grume, 36 mc. d'orme rouge en grume et 400 chênes en brins pour timons. — Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies au plus tard le 20 juin (réunion de la Commission d'admission le 2 juillet 1914). Réadjudication des lots non adjugés le 13 août 1914, à 15 h. 1/2. Les pièces nécessaires pour les candidats nouveaux devront être fournies au plus tard le 25 juillet (réunion de la Commission d'admission le 6 août 1914). — Pour renseignements complémentaires s'adresser à l'atelier de construction de Lyon, 2, rue Bichat.

Rhône. — Pièces le 7 juillet 5 h. — *Mairie de Lyon.* — Concours. Installation de la Justice de Paix du 7^e canton et du Tribunal de simple police dans l'immeuble communal de la rue de Séze. Fourniture du mobilier des bureaux. — Le pli global contenant les certificats et la soumission devra obligatoirement être adressé au maire de Lyon, par la poste, recommandé, et de façon à arriver à l'hôtel de ville, au plus tard le mardi 7 juillet, à 5 heures. — Renseignements à l'Office du Travail, Hôtel de la Mutualité, place Raspail, et à M. Meysson, architecte, directeur des travaux, quai Gailleton, 34, à Lyon.

Ain. — Mercredi 1^{er} juillet, 14 h. 1/2. — *Préfecture.* — Chemin de grande communication n° 18. Construction d'un pont en maçonnerie, sur l'Ain, à Thoirette. Montant, 177.848 fr. 22. A valoir, 9.151 fr. 78. Cautionnement, 6 000 fr. — Les pièces des projets seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, à la préfecture (3^e division), de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures.

Allier. — Jeudi 25 juin, 2 h. — *Mairie de Pousy-Mezangy.* — Construction d'un bureau de facteur-receveur des postes. Montant, 9.000 fr. Cautionnement, 250 fr. — Visa, huit jours au moins avant l'adjudication, par M. Auclair, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées à Lurcy-Lévy. — Renseignements à la mairie.

Alpes-Maritimes. — Mardi 30 juin, 10 h. — *Mairie de Menton.* — Parachèvement de la rue Sainte-Thérèse et de la traverse rue de la Tour. Montant, 6.339 fr. 31. A valoir, 1.660 fr. 69. Total, 8.000 fr. Cautionnement, 400 fr. — Visa, par l'architecte voyer, huit jours avant l'adjudication. — Renseignements à la mairie.

Ardèche. — Mercredi 1^{er} juillet. — *Mairie de Saint-Alban-d'AY.* — Construction d'un groupe scolaire à quatre classes. Montant, 41.215 fr. 38. A valoir, 720 fr. 65. Total, 41.936 fr. 03. Cautionnement, 2.500 fr. — Visa, trois jours avant l'adjudication, par M. Joly, architecte, à Annonay. — Renseignements à la mairie et chez l'architecte.

Bouches-du-Rhône. — Samedi 27 juin, 11 h. — *Préfecture.* — Roquevaire. Travaux d'assainissement du lit de l'Huveaune. Montant, 28.064 fr. 25. A valoir, 6.935 fr. 58. Total, 35.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr. Frais, 1.000 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Pascal, conducteur des ponts et chaussées, boulevard Baille, 17, à Marseille. — Renseignements la préfecture et à la mairie de Roquevaire.

Bouches-du-Rhône. — Mercredi 1^{er} juillet, 4 h. — *Mairie de Marseille.* — Etablissement d'une conduite spéciale pour l'alimentation des quais. Montant, 26.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — Visa, dix jours avant l'adjudication, par le directeur du canal. — Renseignements à la mairie.

Bouches-du-Rhône. — Lundi 29 juin, 4 h. — *Mairie de Marseille.* — Fourniture du mobilier nécessaire pour les classes nouvelles des écoles. — 1^{er} lot. Montant, 6.600 fr. Cautionnement, 300 fr. — 2^e lot. Montant, 5.030 fr. Cautionnement, 250 fr. — 3^e lot. Montant, 3.370 fr. Cautionnement, 150 fr. Renseignements à la mairie.

Gard. — Mardi 23 juin, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture du Vigan.* — Travaux sur chemins vicinaux. — 1^{er} lot. Saint-Jean-de-Crieulon. Chemin 7. Construction. Montant, 9.000 fr. Cautionnement, 350 fr. — 2^e lot. Saint-Nazaire-des-Gardies. Chemin 6. Construction. Montant, 28.594 fr. 13. A valoir, 1.805 fr. 87. Total, 30.400 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Haute-Saône. — Lundi 22 juin, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Travaux départementaux et communaux. — 1^{er} lot. Saint-Loup-sur-Sémouse. Construction d'une caserne de gendarmerie. Montant, 50.813 fr. 30. Cautionnement, 2.540 fr. — 2^e lot. Réfection du pavage, traverse de Jussey. Mont., 30.042 fr. 25.

Cautionnement, 1.000 fr. — 3^e lot. Construction de rigoles pavées à Authoison. Montant, 1.980 fr. 55. Cautionnement, 95 fr. — 4^e lot. Navenne. Réparation à l'ancien presbytère, etc. Montant, 1.292 fr. Cautionnement, 60 fr. — 5^e lot. Val-Saint-Eloy. Réparation à l'église. Montant, 1.487 fr. Cautionnement, 65 fr. — 6^e lot. Rosey. Réparations à la maison commune, etc. Mont., 1.101 fr. 45. Cautionnement, 55 fr. — 7^e lot. Bourbéville. Reconstruction de l'école. Mont., 10 896 fr. 15. Cautionnement, 545 fr. — 8^e lot. Chambornay-les-Belleveaux. Rectification de la rue du Pays-Neuf. Montant, 1.852 fr. 50. Cautionnement, 90 fr. — Renseignements à la préfecture (2^e division).

Haute-Saône. — Samedi 27 juin, 10 h. — *Sous-préfecture de Gray.* — Champlitte. Restauration de l'hôtel de ville. Lot unique. Couverture et divers. Montant, 12.662 fr. Cautionnement 600 fr. — Les certificats devront être visés par M. Vlinson, architecte à Colombes (Seine), 9, rue Bosman et être ensuite déposés à la sous-préfecture au plus tard le 25 juin. — Renseignements à la sous-préfecture.

Haute-Savoie. — Jeudi 2 juillet, 10 h. — *Sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois.* — Commune de Contamine-Sarzin. Adduction et distribution d'eau potable. Montant, 51.050 fr. 28. A valoir, 7.949 fr. 72. Total, 59.000 fr. Cautionnement, 3.000 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Isère. — Dimanche 21 juin, 10 h. — *Mairie de Villard-Bonnol.* — Travaux scolaires. Montant, 157.985 fr. 52. 1^o Agrandissement des écoles du chef lieu et construction de l'hôtel de ville. — 1^{er} lot. Poutilles, maçonnerie. Montant, 50.385 fr. 25. Cautionnement, 3.500 fr. — 2^e lot. Charpente, couverture. Montant, 30.906 fr. 96. Cautionnement, 2.000 fr. — 3^e lot. Serrurerie. Montant, 10.021 fr. 50. Cautionnement, 600 fr. — 4^e lot. Menuiserie, quincaillerie. Montant, 17.158 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — 5^e lot. Zinguerie, plomberie. Montant, 8.701 fr. Cautionnement, 600 fr. — 6^e lot. Peinture vitrerie. Montant, 7.466 fr. Cautionnement, 500 fr. — 2^o Construction d'une école enfantine (section de la mairie). Lot unique. Montant, 33.347 fr. 81. Cautionnement, 2.000 fr. — Renseignements à la mairie et chez M. Rome, architecte départemental, 5, rue Lesdiguières, à Grenoble.

Isère. — Lundi 22 juin. — *Mairie de Grenoble.* — Service du génie. Construction d'un pavillon et d'un magasin au camp de Chambaran. 1^o Pavillon. Lot unique. Montant, 31.400 fr. — 2^o Magasin. Lot unique. Montant, 10.100 fr. — Renseignements à la chefferie du génie, à Grenoble, rue Seran, 35, et au bureau du génie au camp de Chambaran.

Isère. — Jeudi 25 juin, 11 h. — *Mairie de Goncelin.* — Chemin vicinal, ordinaire n° 5, de Goncelin à Ruche. Construction sur 1.612 m. 84. Montant, 39.242 fr. 56. A valoir, 3.957 fr. 44. Total, 43.200 fr. Cautionnement, 1.400 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'agent voyer d'arrondissement de Grenoble-Est, à la préfecture. — Renseignements à la mairie.

Isère. — Samedi 4 juillet. — *Mairie de Vienne.* — Construction d'un groupe scolaire avec école maternelle, route de Lyon. Réadjudication du 3^e lot. Menuiserie. Montant, 19.174 fr. 10. Cautionnement, 950 fr. à verser par l'adjudicataire. — Visa par M. Dolat, architecte voyer, directeur des travaux, avant le 26 juin, à midi. — Renseignements à la mairie.

Isère. — Samedi 4 juillet. — *Mairie de Vienne.* — Construction d'un groupe scolaire avec école maternelle quartier Saint-Martin. Réadjudication du 3^e lot. Menuiserie. Montant, 14.500 fr. Cautionnement, 725 fr. à verser par l'adjudicataire. — Visa par M. Dolat, architecte voyer, directeur des travaux, avant le 26 juin, à midi. — Les pièces du projet sont communiquées tous les jours non fériés dans les bureaux de la mairie.

Isère. — Dimanche 5 juillet, 10 h. — *Mairie de Montferrat.* — Chemins vicinaux ordinaires n° 1, de la Charrière au Vernay (sur Montferrat), et 2, dit du Souget (sur la Bâtie Divisin). Rectification entre le hameau de la Charrière (la Bâtie-Divisin) et le bourg de Montferrat, sur 1.654 m. 76. Montant, 15.400 fr. Cautionnement, 600 fr. — Visa, huit jours au moins avant l'adjudication, par l'agent voyer d'arrondissement de la Tour-du-Pin. — Renseignements à la mairie et dans les bureaux de l'agent voyer cantonal de Saint-Geoire-en-Valdaine.

Isère. — Dimanche 5 juillet, 10 h. — *Mairie de Valencogne.* — Construction d'une école de filles. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonneries, ciments, serrurerie, plâtrerie, peinture et marbrerie. Montant, 15.625 fr. Cautionnement, 800 fr. — 2^e lot. Charpente, plancher, couverture, menuiserie, ferrage, mobilier scolaire, zinguerie et plomberie. Montant, 11.820 fr. Cautionnement, 600 fr. — Visa, au plus tard le 30 juin, par M. Rivat, architecte à la Tour-du-Pin (les mardis et vendredis seulement). — Renseignements à la mairie et dans les bureaux de M. Rivat, architecte à la Tour-du-Pin (les mardis et vendredis seulement).

Vaucluse. — Vendredi 3 juillet, 3 h. — *Sous-préfecture de Carpentras.* — Commune de Mazan. Construction du chemin vicinal ordinaire n° 1, de Malemort à Mornoiron, partie comprise entre le chemin vicinal ordinaire n° 3, de Malemort à Mazan, et la route départementale n° 2, sur 2.355 m. Terrassements, 11.455 fr. 91. Empierrement, 5.257 fr. Ouvrages d'art 14.126 fr. 19. A valoir, 4.760 fr. 90. Total, 35.600 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'agent voyer de l'arrondissement de Carpentras. — Renseignements au bureau de l'agent voyer de l'arrondissement de Carpentras et à la mairie de Mazan.

Vaucluse. — Lundi 6 juillet, 2 h. 1/2. — *Mairie d'Avignon.* — Construction d'une école mixte au quartier de l'Oseraie. — 1^{er} lot. Maçonnerie. Montant, 13.243 fr. 19. Cautionnement, 650 fr. — 2^e lot. Charpenterie et couverture. Montant, 1.087 fr. 19. Cautionnement, 100 fr. — 3^e lot. Menuiserie. Montant, 1.548 fr. 13. Cautionnement, 150 fr. — 4^e lot. Serrurerie et ferronnerie. Montant, 2.642 fr. Cautionnement, 250 fr. — 5^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 417 fr. 48. Cautionnement, 40 fr. — 6^e lot. Zinguerie et plomberie. Montant, 395 fr. Cautionnement, 40 fr. — Renseignements à la mairie.

Vaucluse. — Lundi 6 juillet, 3 h. — *Mairie d'Avignon.* — Construction d'une école mixte à Bonpas. — 1^{er} lot. Maçonnerie. Montant, 13.051 fr. 33. Cautionnement, 650 fr. — 2^e lot. Charpente. Montant, 1.343 fr. 34. Cautionnement, 130 fr. — 3^e lot. Menuiserie. Montant, 1.734 fr. 84. Cautionnement, 170 fr. — 4^e lot. Serrurerie. Montant, 3.061 fr. Cautionnement, 300 fr. — 5^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 392 fr. Cautionnement, 40 fr. — 6^e lot. Zinguerie et plomberie. Montant, 379 fr. 50. Cautionnement, 40 fr. — Renseignements à la mairie.

Vaucluse. — Mardi 7 juillet, 3 h. — *Mairie d'Avignon.* — Construction d'une école de garçons et d'une école maternelle, rues Pouzarsade et Persil. — 1^{er} lot. Maçonnerie. Montant, 61.279 fr. 71. Cautionnement, 3.000 fr. — 2^e lot. Charpente. Montant, 12.748 fr. 68. Cautionnement, 1.000 fr. — 3^e lot. Menuiserie. Montant, 10.189 fr. 73. Cautionnement, 1.000 fr. — 4^e lot. Serrurerie. Montant, 9.834 fr. — 5^e lot. Peinture. Montant, 2.005 fr. 43. Cautionnement, 200 fr. — 6^e lot. Vitrerie. Montant, 827 fr. 50. Cautionnement, 80 fr. — 7^e lot. Zinguerie et plomberie. Montant, 2.039 fr. Cautionnement, 200 fr. — Renseignements à la mairie.

et retour pour les Verrières, le Locle ou Genève, valables 10 jours (dimanches et fêtes compris), sans faculté de prolongation.

Ces billets seront délivrés à première demande par les gares de : Nevers, Dijon, Lyon, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Valence, Marseille, Saint-Charles, Nîmes, Grenoble, Chambéry.

Ils devront être demandés 24 heures au moins à l'avance dans les autres gares.

SPECTACLES

SALON EXCEPTIONNEL D'ÉTÉ Palais municipal, quai de Bondy. Ouvert tous les jours, jusqu'à fin juillet. Entrée : 60 centimes.

OLYMPIA MUSIC-HALL Depuis vendredi, Dalbret triomphe tous les soirs dans ses nouvelles chansons; malgré son grand succès, notre premier chanteur de France n'est plus que pour quelques jours parmi nous. Dimanches et jeudis, matinées.

SCALA-THÉÂTRE Tous les jours, matinée à 2 h. 1/2, soirée à 8 h. 1/2. Spectacle de famille le plus intéressant. Vues choisies, actualités mondiales, phonoscènes, films parlants, etc. Orchestre de vingt-cinq musiciens, sous la direction du maestro Ch. Dubourg.

CINÉMA PATHÉ-GROLÉE (6, rue Grôle). — Tous les jours, matinée enfantine de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2. Deux grandes séances, à 3 h. 1/2 et 5 heures. Tous les vendredis, changement de programme. Films en couleurs. Pathé-Journal. Entrée permanente. Soirée de 8 h. 1/2 à 11 heures. Orchestre.

ROYAL-CINÉMA Tous les jours, matinée à 2 h. 1/2 et soirée à 8 h. 1/2. Films d'art et d'actualité, rendez-vous des familles et de la société élégante.

CINÉMA-TERREAU (8, place des Terreaux, unique salle éclairée pendant les projections). Le succès du coquet établissement s'affirme de jour en jour davantage, mais aussi on y trouve en même temps que le confort le plus agréable, un spectacle de choix, instructif, amusant au possible et qui, ne choquant en rien les sentiments de chacun, peut être vu par toutes les familles. Tous les jours, matinée à 2 h. 1/2, soirée à 8 h. 1/2.

L'Imprimeur-Gérant: A. RRY.

Lyon — Imprimerie A RRY, 4, rue Gentil. — 68011

LES GENS D'ESPRIT
LISENT
"Le 7^e Jour"

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Exposition nationale suisse à Berne

A l'occasion de l'Exposition nationale Suisse à Berne, la Compagnie P.-L.-M. délivrera, du 15 mai au 15 octobre 1914 :

a) Au départ de Paris, des billets d'aller et retour spéciaux pour Berne, *via* Pontarlier, les Verrières, valables 10 jours (dimanches et fêtes compris). Prix : 1^{re} classe, 89 fr. 15 ; 2^e classe, 64 fr. 75 ; 3^e classe, 43 fr. 45. Ces billets comprendront un coupon d'entrée à l'Exposition.

b) Au départ des autres gares P.-L.-M., des billets d'aller et retour spéciaux de la frontière suisse à Berne, valables 8 jours et comprenant un coupon d'entrée à l'Exposition, conjointement avec des billets d'aller

VISSEAU - LYON



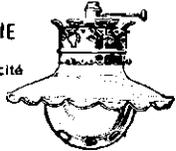
FABRIQUE
de Manchons

BEC INTENSIF
Breveté S. G. D. G.



CRISTALLERIE
Gaz et Electricité

LAMPE VISSEAU
Filament étiré - Fabrication française



BEC RENVERSÉ
Breveté S. G. D. G.

EN VENTE : C^{ms} de Gaz, Appareilleurs et Electriciens

Pour votre
Publicité

adressez-vous à

L'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, 14

LYON

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

Ardoises, Tuiles, Briques, Poterie & Sable.

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, A tableaux, etc. Entrepôt : J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis, LYON.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries, Plâtres, Chaux, Ciments, tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises, Appareils sanitaires,

Peinture & Plâtrerie

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries, chaux, ciments, Ardoises, Appareils sanitaires.

Ciments, Chaux, Plâtre, Bitume & Pavés

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux et plâtres. Entrepôt général des Tuileries. Appareils sanitaires.

Granits

ARCHITECTES, ENTREPRENEURS, demandez vos travaux en Granit ordinaire ou de luxe à FAGA et C^o 6, rue Nouvelle, Paris (IX^e), seul concessionnaire des Carrières de Grant Antique de Bourgogne

Céramique

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricant Jean-Claude PROST, succés, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries, Plâtres, Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises, Appareils sanitaires.

“ ADDRESS ”

CHAVAROT & C^{IE}

Société en commandite par actions au capital de 60.000 francs

SIÈGE SOCIAL :

AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

Téléphone : 17-59

† † †

Téléphone : 17-59

AGENCES A

PARIS place de la République 21,
Téléph. 31-25

SAINT-ÉTIENNE rue Gérentet 2,
Téléph. 4-45

GRENOBLE rue Docteur-Mazet, 28
Téléph. 4-75

MACON rue Sigorgne, n° 20
Téléph. 0-94

CLERMONT-FERD place Jaude, 29
Téléph. 3-82

DIJON rue de la Liberté, n° 68
Téléphone 3-03

VALENCE boul. Maurice-Clerc, 13
Téléph. 0-36

BOURG rue Bourguinay, n° 4
Téléph. 2-31

CHALON-S/SAONE Grande-Rue, 39
Téléph. 1-07

CHAMBÉRY rue Favre, n° 3
Téléph. 0-92

ROANNE place de l'Hôtel-de-Ville
Téléph. 2-39

ANNECY rue Filaterie, n° 9
Téléph. 2-12

ROMANS place Jacquemard, n° 16
Téléph. 0-34

BESANCON Grande-Rue, n° 6
Téléph. 5-38.

MOULINS cours du Théâtre, n° 12
Téléph. 0-92

MONTLUÇON boulevard Courtais, 96
Téléph. 0-97

etc., etc.

par ses Agences

par ses Journaux

par ses Correspondants

fait vendre

**FONDS DE COMMERCE
PROPRIÉTÉS
CHATEAUX ET VILLAS
OBJETS D'OCCASION, ETC.**

indique

**SITUATIONS A PRENDRE
OCCASIONS A SAISIR
PLACEMENTS A EFFECTUER
LOCAUX A LOUER, ETC.**

procure

**ASSOCIÉS
COMMANDITAIRES
EMPLOYÉS INTÉRESSÉS, ETC.**

constitue

**SOCIÉTÉS
SYNDICATS FINANCIERS, ETC.**

lance

**TOUTES MARQUES
TOUTES SPÉCIALITÉS**

Centralise l'Offre et la Demande

ORGANISATION UNIQUE EN FRANCE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS au Siège social de la Société

AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, LYON

ET DANS TOUTES SES AGENCES

L'Agence Fournier

*est chargée par ses clients
de rechercher :*

Un commerce de gros ou demi-gros rapportant de 20.000 à 25.000 francs par an, pour personne, 28 ans, disposant de 100.000 fr. et garanties.

Un portefeuille d'assurances ou part pour une personne disposant de 50.000 francs.

Un commerce de quincaillerie, serrurerie, électricité ou garage, pour personne de la partie disposant de 60.000 francs.

Une industrie prospère pour commerçant rompu aux affaires disposant de 50.000 à 70.000 francs.

Une situation de bureau pour jeune homme instruit disposant de 20.000 francs.

TOUTES CES DEMANDES étant sérieuses, les propositions seront étudiées de près

S'adresser à nos Bureaux :

AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

**Les Célèbres
REVÊTEMENTS
JOSZ
CRÉÉS EN 1885**



Métal-émail malléable
p^r murs et plafonds

**DÉCORATIF, HYGIÉNIQUE
LAVABLE, DURABLE
INALTÉRABLE**

Pour salles bains, toilettes,
cuisines, W.-C., vestibules,
salles machines, cabines na-
vires et hôpitaux, etc.

MARQUE DÉPOSÉE

INSTALLATION MODERNE DE MAGASINS
Economie sur Faïences, Marbres, etc., 30 à 75 %.
FOURNISSEUR : Etat, Marine, Guerre, Assis-
tance publique, Chemins de fer P.-L.-M., P.-O.,
Génie Militaire, Ministères, Hospices Civils et
Militaires, C^{ie} Transatlantiques, Banques, etc.
100.000 Installations en France

**HORS CONCOURS
5 GRANDS PRIX
28 MÉDAILLES OR**

26 Années de Références
Envoi de Catalogues franco sur demande
16, RUE RÉPUBLIQUE - LYON - Tél. 51-17
(SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS)

LA REPRODUCTION INSTANTANÉE DE PLANS ET DESSINS

Concessionnaires du Procédé DOREL de PARIS

♦♦ Traits noirs et couleurs sur fond blanc (papier et toile à calquer, Canson, Wathman), d'après calques à l'encre de Chine ♦♦

Eug. ACHARD & C^{ie}

LYON, 3, rue Fénelon, 3. - Téléphone 37-72

MARSEILLE, 66, rue Sainte, 66. - Téléphone 51 10

SAINT-ÉTIENNE, 5, rue Francis-Garnier. - Téléphone 7 81

FABRIQUE A SAINT-ÉTIENNE DE PAPIERS AU FERRO-PRUSSIANE. FOURNITURE DE PAPIERS A DESSIN ET DE PAPIERS CALQUE